

MAIRIE DE LES MESNEUX
COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL
DU 21 FEVRIER 2022

L'an deux mil vingt-deux, le 21 février à 20 heures 30 minutes, le conseil municipal de cette commune, légalement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en séance publique à la mairie, sous la présidence de Mme DESOY Anny, maire de la commune. (date de la convocation : 17 février 2022)

PRESENTS (es) : **Mesdames :** DESOY Anny, DEVILLE Jeannine, JACQUINET Sybille,
GUILLOT-BARBOTIN Michèle, CAILLAT Anne-Marie
Messieurs : FERY Didier, LECLERC Guy, BINET Christian, BOUGY Thomas, GILLET
Jean-Pierre, LE BOT Hervé, PIGER Philippe

ABSENTS (es) : M. Jérémie BAUDOU

Madame Jeannine DEVILLE a été nommée secrétaire de séance.
Le procès-verbal de la séance du 31 janvier 2022 est lu et adopté à l'unanimité.

Délibération n° 10/2022 : Election d'un adjoint

Délibération n° 11/2022 : Commission d'appel d'offres : élection de deux membres titulaires

Délibération n° 12/2022 : Délibération portant création d'un emploi permanent

Election d'un adjoint

VU le code général des collectivités territoriales, et notamment les articles L2122-7 et les articles L2122-7-1,
VU la délibération n°08/2020 du conseil municipal fixant le nombre d'adjoints au maire à quatre,
VU la délibération n°07/2022 du conseil municipal décidant de ne pas maintenir Monsieur Jérémie BAUDOU dans ses fonctions de 1^{er} adjoint au maire.

Considérant que Monsieur Jérémie BAUDOU n'occupe plus les fonctions de 1^{er} adjoint au Maire à compter du 1^{er} février 2022

Considérant qu'il est nécessaire de préserver la bonne marche de l'administration municipale,
Madame le maire propose, au conseil municipal, de remonter la liste des adjoints au Maire, de pourvoir le poste de 4^{ème} adjoint et de procéder à l'élection d'un 4^{ème} adjoint par un vote secret à la majorité absolue.

Après un appel de candidature, il est procédé au déroulement du vote.

Le dépouillement du vote a donné le résultat suivant :

- nombre de bulletins : 12
- bulletins nuls : 0
- bulletins blancs : 1
- suffrages exprimés : 11
- majorité absolue : 7

A obtenu :

Monsieur BINET Christian : 11 (onze) voix Pour

Monsieur BINET Christian ayant obtenu la majorité absolue a été proclamé 4^{ème} adjoint au maire et immédiatement installé.

Commission d'Appel d'Offres : élection de deux membres titulaires

VU le code général des collectivités territoriales et notamment ses articles L1414-2, L2121-21, D1411-3 et suivants,

Considérant que la commission d'appel d'offres est composée du maire, de trois membres titulaires et autant de suppléants élus par le conseil municipal,

Considérant la démission de Monsieur Didier BARBOTIN de ses fonctions de son mandat de conseiller municipal à compter du 12 février 2022,

Considérant la démission de Monsieur Jérémie BAUDOU de ses fonctions de son mandat de conseiller municipal à compter du 21 février 2022,

Madame le maire propose de procéder à l'élection de deux membres titulaires en remplacement de Monsieur Didier BARBOTIN et de Monsieur BAUDOU Jérémie.

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

- Accepte la candidature de Monsieur Didier FERY et de Madame Jeannine DEVILLE en qualité de membres titulaires à la commission d'appel d'offres.

Délibération portant création d'un emploi permanent

Sur le rapport de l'Autorité territoriale et après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité décide la création de l'emploi suivant :

- Un emploi permanent d'Eduteur territorial des activités physiques et sportives-ETAPS à temps non complet pour une durée hebdomadaire de 3.20/35 est créé à compter du 1^{er} janvier 2022.

Réorganisation des commissions communales

Madame le Maire propose de réorganiser les commissions communales en créant notamment une commission dédiée au scolaire.

Commission technique	Commission communication	Commission vie locale	Commission scolaire
Christian BINET Didier FERY Guy LECLERC Philippe PIGER Thomas BOUGY Anne-Marie CAILLAT	Jean-Pierre GILLET Guy LECLERC Sybille JACQUINET Michèle GUILLOT-BARBOTIN Thomas BOUGY Jeannine DEVILLE	Jeannine DEVILLE Hervé LE BOT Michèle GUILLOT-BARBOTIN Jean-Pierre GILLET Sybille JACQUINET Didier FERY	Anne-Marie CAILLAT Hervé LE BOT Sybille JACQUINET Jeannine DEVILLE

La commission « **Aménagement sécuritaire** » encadrée Par Monsieur Jean-Pierre GILLET, accueillera tous les membres du Conseil Municipal souhaitant travailler sur la sécurité dans le village. Une première réunion se tiendra le 16 mars à 18h00 à la mairie.

Préparation du Budget : projets d'investissement 2022

Projets d'investissement 2022 pour la commission technique :

- Radiateurs « La Croisette »
- Démolition du P3 (en avril)
- Débroussailleuse, (à voir)
- Gaine pour aspirateur à feuilles
- 4 guirlandes
- Aspirateur eau et poussière
- Bac à sel pour l'école
- Appareil de désherbage (à voir)
- Balayeuse (à voir)
- Sécateur électrique (à voir)
- Petite tronçonneuse (à voir)

Scolaire

Les 3 instituteurs sont présents à la rentrée ce matin.

Le règlement établi par le personnel du périscolaire et les ATSEM est en réflexion avec Madame CAILLAT.

Questions et Informations diverses

- Madame JACQUINET Sybille remet les dossiers des associations à jour, en tant que représentante.
- Le recensement de la population s'est terminé le 19 février : 940 habitants recensés + 17 qui n'ont pas répondu.
- Un arrêté d'interdiction de stationner à droite, rue des Moyères, sur 50 mètres à partir du numéro 19, a été pris le 17 février par la commune.
- Le Grand Reims va venir combler les nids de poule.

Prochain Conseil Municipal, le lundi 28 mars 2022.

L'ordre du jour étant épuisé et les interventions achevées, la séance est levée à 23h00.

Les Mesneux, le 21 février 2022
Le Maire,
Anny Dessoay,



SIGNATURES DES PARTICIPANTS DU CONSEIL MUNICIPAL DU 21 FEVRIER 2022 :

MME DESOY	M. BAUDOU	MME JACQUINET	M. GILLET
MME DEVILLE	M. LECLERC	M. PIGER	M. FERY
MME CAILLAT	M. BINET	M. BOUGY	MME BARBOTIN-GUILLOT
M. LE BOT			